louer des sommes aussi énormes à l'enseignement postsecondaire sans exiger en retour des comptes aux provinces. Non que cela soit foncièrement mauvais, car je comprends qu'il y a là quelques risques évidents, mais, néanmoins, c'est une chose qui pourrait se faire, selon le sénateur Hicks.

Si je puis revenir sur cette question encore une fois, cela me rappelle la construction de la route transcanadienne. La construction des routes relevait alors de la compétence des provinces. Néanmoins, au début des années 1950, le gouvernement du Canada est entré en jeu par l'entremise de l'entente sur la Transcanadienne.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): En ce qui concerne les travaux interprovinciaux.

Le sénateur Rowe: Oui. Mais une certaine responsabilité existait. J'ai détenu pendant cinq ans le portefeuille du ministère de la Voirie et je sais que nous avons reçu des subventions de 50 p. 100 au départ, puis par la suite de 90 p. 100, mais que nous devions rendre des comptes. Je ne pense pas que cela ait le moindrement enfreint les droits fondamentaux des provinces à ce sujet. C'est mon opinion, prenez-la pour ce qu'elle vaut. Je ne pense pas que la question du rôle actif du gouvernement présente de gros risques. Ce problème existe depuis l'origine des relations fédérales-provinciales.

Pour en revenir à la Transcanadienne—et ma responsabilité à cet égard était aussi grande que celle de quiconque—je me souviens que lorsque le ministre des Travaux publics, Bob Winters, venait en visite à Terre-Neuve, de grands panneaux indicateurs étaient dressés le long de la route pour signaler ce que faisait le gouvernement de Terre-Neuve. Il s'y est opposé, avec raison, comme tous les ministres des Travaux publics par la suite. Je suis sûr que j'aurais fait la même chose si j'avais été à leur place. Je me serais opposé à ce que les panneaux accordent tout le crédit au gouvernement provincial.

• (1500)

L'honorable George J. McIlraith: Ces panneaux étaient magnifiques.

Le sénateur Rowe: C'est vrai. Ils étaient particulièrement bien faits. J'ai d'ailleurs contribué à la conception de certains d'entre eux. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de discuter plus longuement de cette question de «visibilité».

Je trouve révélateurs les chiffres recueillis par le sénateur Hicks, qui sont parus dans le hansard. Ces dernières années, Ottawa a assumé 83 p. 100 des coûts de l'enseignement postsecondaire à Terre-Neuve, 98 p. 100 au Nouveau-Brunswick et approximativement 50 p. 100 au Québec et en Alberta. Ce sont des chiffres éloquents.

L'honorable G. I. Smith: L'honorable sénateur aurait-il l'obligeance de me dire à quelle page du hansard il a pris ces chiffres?

Le sénateur Rowe: Volontiers. Suite au discours qu'a prononcé le sénateur Hicks le 18 février, les tableaux ont été imprimés en annexe. Quant au sénateur Macquarrie, il a prononcé un discours à ce sujet le 2 décembre, lorsqu'il a présenté la motion.

Je reviens maintenant sur le fait que le sénateur Macquarrie ait qualifié d'«incompréhensibles et injustes» le budget du ministre des Finances et ses intentions au sujet de l'enseignement postsecondaire. Sérieusement, j'estime qu'il faut être prudent, qu'il ne faut pas retomber dans le vieux piège consistant à voir les choses de façon manichéenne, à vouloir trouver des bons et des méchants. Il n'y a pas de vilain dans cette histoire. Peut-être avons-nous une optique différente en matière d'éducation ainsi qu'à l'égard des aspects politiques des diverses ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces, mais nous ne devrions pas pour autant laisser l'éducation devenir un enjeu politique, comme cela a si souvent été le cas par le passé.

A cet égard, je signale que l'action du ministre fédéral des Finances n'est ni répréhensible ni injuste. Je ne conçois pas qu'on puisse dire qu'un universitaire distingué, un professeur émérite comme lui, ne se préoccupe pas tout autant de l'avenir de l'enseignement postsecondaire que moi ou n'importe quel autre sénateur; par ailleurs, en ce qui concerne l'honorable M. Regan, qui, comme nous le savons, attache la plus haute importance à ces question, je ne pense pas qu'on puisse lui faire des reproches à propos des décisions qu'il a prises dans le domaine de l'enseignement postsecondaire et de l'enseignement en général pendant qu'il était premier ministre de Nouvelle-Écosse et, à ce propos je reparlerai de l'enseignement postsecondaire en Nouvelle-Écosse tout à l'heure. En effet, si je tiens à revenir sur ce sujet c'est parce que l'exemple de la Nouvelle-Écosse a beaucoup à nous apprendre.

A ce propos, je signale également que quelqu'un d'autre au sein du cabinet s'intéresse beaucoup à cette question; je veux parler de l'honorable William Rompkey, porte-parole de Terre-Neuve au niveau fédéral en matière d'éducation et autres questions et je suis sûr que personne ne peut l'accuser de ne pas se préoccuper de l'avenir de l'enseignement postsecondaire, pour la bonne et simple raison qu'il est lui-même professeur de son plein droit. Il détient trois diplômes universitaires, un en anglais, un en éducation et l'autre en enseignement aux adultes. Ce n'est pas parce qu'il préconise telle ou telle mesure qu'on devrait pour autant en conclure qu'il ne se préoccupe plus de l'enseignement postsecondaire ou qu'il ne s'y intéresse plus. C'est un pur non sens. Je n'ai pas dit que c'était ce que le sénateur Macquarrie essayait de nous faire croire. Je ne pense pas qu'il l'ait fait; mais il y a des gens qui semblent être enclins à voir d'un côté les bons et de l'autre les méchants.

A mon avis, les personnes que je viens de nommer ne s'intéressent pas moins à l'éducation que, disons, les sénateurs Macquarrie, Lamontagne, Hicks, Yuzyk ou moi-même, qui avons tous eu une carrière dans l'enseignement.

Il ressort des données citées par le sénateur Hicks et le sénateur Perrault un fait qui, à mon avis, peut dans une certaine mesure nous réconforter. Depuis la première intervention du gouvernement fédéral dans ce domaine, au début des années 1950, à l'époque où M. Saint-Laurent était premier ministre, la contribution fédérale n'a cessé de s'accroître et, à mon avis, il continuera d'en être ainsi.

On semble craindre de plus en plus, bien sûr, dans les milieux universitaires surtout, que le gouvernement fédéral, vu l'importance du chômage, surtout à notre époque de haute technicité, cherche à combler les besoins en matière de technologie au détriment des programmes universitaires classiques. Cette préoccupation est à mon avis très réelle et nous devrions tous nous y intéresser.